

# Compte-rendu FO conseil de formation 28 juin 2019



## Sommaire :

Formation initiale

Formation continue

Cités éducatives

## **Formation initiale**

IA : Nous avons pris le temps de nous réunir avec les antennes départementales afin de réfléchir à ce qui était possible, à ce qui était le mieux. Tout a été fait pour améliorer les conditions de formation des stagiaires. La nouvelle organisation a été plébiscitée par 2 organisations syndicales sur 3. D'ailleurs, ces 2 organisations feraient mieux de ne pas critiquer aujourd'hui cette nouvelle organisation dans leur déclaration préalable.

Il y aura 222 PES cette année en Haute-Garonne.

Un courrier a été envoyé aux écoles et des outils leur sont donnés pour accueillir les stagiaires.

Seul le SNUDI FO n'était pas favorable à une co-responsabilité de 2 PES sur une classe et a alerté sur les problèmes supplémentaires qui se poseraient aux PES.

FO : Dans notre département, la nouvelle alternance 15j/15j va engendrer de nouveaux problèmes sans pour autant améliorer les conditions de la formation. La quotité classe reste la même et les exigences de l'ESPE également. Comment considérer qu'ainsi l'entrée dans le métier va être facilitée ?

Lors des années précédentes, l'aide et l'expérience du titulaire du poste étaient des points d'appui forts pour le PES. Ce ne sera plus le cas dès cette année. Tout reposera sur deux PES qui découvriront ensemble et en alternance comment faire une commande classe, comment préparer une réunion de rentrée, comment remplir les LSU, un GEVASCO, comment se passe une équipe éducative, une équipe de suivi, comment informer les parents, comment les recevoir lors des rendez-vous... la liste est longue ! Et pourtant nous n'avons pas évoqué le cœur de notre métier, la pédagogie, les progressions, les préparations, les évaluations... Pour FO, ce nouveau rythme c'est non !

## Informations données par l'administration :

### Modalités d'affectation et binômes

Les binômes sont constitués d'un M2 (ou PFPA2) et d'un PFPA1

M2= titulaire du M1 MEEF

PFFPA2= titulaire du M2 MEEF

PFFPA1= titulaire d'un autre M2

**Rappel : Les binômes seront constitués le 2 juillet à 14h à l'ESPE Croix de Pierre de Toulouse. Après leur affectation les PES sont invités à rester à l'ESPE afin de prendre contact avec leur binôme et pour remplir certaines démarches administratives.**

L'administration nous confirme que l'ordre d'affectation sera le même que les années précédentes :

3<sup>ème</sup> concours et CRPE interne puis BOE puis renouvellement puis prolongation puis CRPE externe

Le 4 juillet invitation de l'ESPE à un temps de travail.

### Organisation de cette année

Deux PES en alternance 15 jours/15 jours sur une même classe avec 1 mercredi sur 2 en binôme dans la classe. Seul le PES en charge de cette semaine enseigne et est donc responsable de la classe. Ce n'est pas de la co-intervention.

Les semaines 2 et 4 les PES travaillent ensemble le mercredi après-midi à l'école, à la maison... Les modalités sont libres.

Le mercredi de la S6 ils sont ensemble à l'ESPE en tutorat recherche.

Les PES ont un tutorat mixte, c'est-à-dire le même tuteur.

### Pendant les 3 premières semaines de rentrée l'organisation est un peu différente :

S1 = les 2 PES sont en classe

S2 =le PES M2 est en classe

S3 =le PFFPA1 est en classe

Les vendredis 13 et 20 septembre = les 2 PES sont dans la classe.

Puis alternance classique en S4.

La semaine de formation débute dès le 26 aout. Jusqu'au jeudi les PES sont invités à travailler à l'ESPE de 9h à 17h afin de faciliter la prise de fonction...

Le 27 aout à 9h au Phare à Tournefeuille : Accueil par la Rectrice

Le 28 aout à 9h à l'ESPE = Accueil par la DASEN

Pendant cette semaine, un grand nombre d'outils seront donnés aux stagiaires :

- Outils de programmation, documents en fonction des niveaux (séquences clés en main, emploi du temps P1...)
- Prévoir une répartition ou complémentarité entre les 2 PES
- Penser les modalités de travail possibles
- Contenus des programmes, directives ministérielles....

(FO : on sent déjà que cette rentrée sans titulaire dans les classes va être compliquée et l'ESPE outille les stagiaires afin de palier au manque de formation et d'encadrement.)

## Formation continue

FO : La formation continue cette année a été réalisée dans l'opacité la plus totale, puisque les organisations syndicales n'ont été destinataires d'aucun document leur permettant de vérifier les barèmes des candidats ni les octrois de stages.

Concernant les stages MIN, nous n'avons reçu les documents préparatoires que 4 jours avant la CAPN.

Nous demandons de la transparence afin de pouvoir assurer aux collègues un traitement égalitaire et non arbitraire.

IA : Nous vous présentons le bilan de la formation continue cette année.

L'année prochaine, nous ferons une CAPD formation en octobre.

### Informations données par l'administration :

La DAFPEN (Délégation Académique de la Formation des Personnels de l'Education nationale) nous informe que 75 % du plan de formation a été réalisé cette année, et trouve ce score « très généreux ».

Le taux de présence aux formations est également de 75 %.

Les animations pédagogiques sont prises en compte dans la formation continue.

Des organisations syndicales faisant remonter que le contenu des animations pédagogiques ne satisfait pas toujours les collègues, l'IA nous informe que l'année prochaine, un questionnaire de satisfaction sera mis en place à destination des collègues. Les besoins des enseignants seront également recueillis.

L'année prochaine encore, conformément au plan ministériel triennal de formation, les animations pédagogiques porteront encore principalement sur les maths et le français. En cycle 1 il y aura 6 h de maths, 6 h de français et 6 h dans d'autres domaines. En cycles 2 et 3, il y aura 9 h de maths et 9 h de français. Les animations se dérouleront selon l'alternance présentiel /distanciel /présentiel.

Des WEBdiffusions seront mises en ligne sur le site de l'académie.

Avec la mise en œuvre des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé), il y aura des formations communes enseignants-AESH. Dans le PDF (Plan Départemental de Formation), il y aura des formations destinées aux AESH sous forme de parcours Magistère.

Le PDF devrait paraître avant les vacances, les inscriptions se feront après les vacances.

C'était une demande de FO qui a été satisfaite.

### FO revendique encore et toujours :

- que le droit à la formation continue, réglementairement de 36 semaines sur la carrière, soit appliqué.

- le retour à des stages longs, de une à plusieurs semaines, qui permettront de prendre du recul, de mener une réflexion et de vraiment se former, contrairement aux prétendus « stages » d'une ou deux journées qui nous sont proposés et qui ne peuvent être au mieux qu'informatifs.
- le retour à une formation librement choisie.
- des dates connues à l'avance, au moment de l'inscription.
- le recrutement en nombre suffisant de remplaçants, afin que tous les collègues qui partent en stage soient remplacés et qu'aucun stage ne soit annulé. La formation continue est un droit qui ne doit en aucun cas être subordonné à la politique de restriction budgétaire du ministère.

## Cités éducatives

FO : Le ministre a dû annoncer devant le Sénat la suppression de l'article sur les EPSF, reconnaissant d'une certaine manière qu'au moins sur cette question, il a été mis en échec par la mobilisation. Pour autant, le contenu totalement destructeur du projet de loi demeure, amplifié par le Sénat.

C'est dans ce contexte que le ministre décide un programme de création de 80 Cités éducatives qui s'inspirent des EPSF. Il s'agit clairement pour le ministre de tenter de poursuivre la mise en place des regroupements d'écoles et la constitution d'établissements autonomes territorialisés avec un chef d'établissement sous la tutelle de la collectivité locale.

IA : Les cités éducatives ne sont pas des EPSF cachés. C'est une tentative d'améliorer la complémentarité des actions de l'Etat et des municipalités afin d'éviter les ruptures et d'assurer le suivi des élèves de 0 à 25 ans dans les dimensions familiale, scolaire et sociale.

